**30ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7 - 18 mai 2018)**



**Cuba**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 16 mai 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation de Cuba pour la présentation de son rapport.

La France adresse les recommandations suivantes à Cuba :

* Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que le Statut de Rome sur la Cour pénale internationale ;
* abolir la peine de mort en droit ;
* transposer en droit interne la Convention relative à la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* garantir la liberté d’expression, de manifestation et de réunion et mettre fin au harcèlement, à l’intimidation, aux persécutions et au placement arbitraire en détention des militants des droits de l’Homme, des journalistes et des opposants ;
* mettre en place une institution nationale de défense des droits de l’Homme qui soit conforme aux Principes de Paris.